



Chère ou cher responsable du plan de soins intégré (PSI) :

Bienvenue au processus lié au plan de soins intégré (PSI) ! Cette **trousse d'accueil** comporte l'information « essentielle à savoir » et vous guidera dans votre nouveau rôle.

Commençons par une **foire aux questions!**

### En quoi consiste le processus PSI?

Très simplement, le processus PSI consiste en une procédure formelle permettant de réunir différents fournisseurs de service d'Ottawa afin de contribuer à la santé, au bien-être et au fonctionnement d'enfants et de jeunes ayant des besoins complexes et de leurs familles. L'enfant ou le jeune et sa famille ainsi que les partenaires de multiples secteurs, organismes et organisations et vous élaborerez un plan de soins concerté que vous mettrez ensuite en œuvre.

### Quel est mon rôle dans le cadre de ce processus?

Le processus PSI dépend du ou de la responsable. À titre de responsable, vous êtes la **principale personne-ressource** pour l'enfant ou le jeune et sa famille ainsi que les autres fournisseurs de service partenaires. Vous prendrez les commandes du processus PSI, en plus d'animer et de coordonner les réunions régulières de l'équipe et d'aider le client ou la cliente et/ou les aidants à élaborer leur plan de soins.

### Quels sont les autres intervenants et comment peuvent-ils me soutenir?

**Responsable de la mise en œuvre au sein de votre organisme d'aide (RMOOA) :** Il y a un ou une RMOOA dans chaque [organisme participant](#) – et dans le vôtre aussi! Le ou la RMOOA vous appuie tout au long du processus PSI. Il ou elle soutient aussi l'accès aux services uniques que nécessite le client ou la cliente, en

défendant la cause à l'interne au sein de l'organisme et, au besoin, à l'externe. Par ailleurs, il ou elle favorise la communication et la collaboration entre les organismes contribuant au processus lié au plan de soins intégré.

**Comité de résolution de cas de santé mentale de l'Accès Coordonné :** Ce comité, facilité par [l'Accès Coordonné](#), détermine si l'enfant ou le jeune remplit les critères du processus PSI. C'est une excellente ressource pour vous, car il a l'habitude de faire des recommandations et/ou des plans de service pour les enfants et les jeunes ayant des besoins complexes en santé mentale et il a l'expérience nécessaire pour déterminer si un enfant ou un jeune est admissible aux fonds flexibles pour la santé mentale. Votre équipe et vous rencontrerez ce comité pour les suivis des progrès et aussi en cas de cessation du processus PSI.

#### Équipe de soins intégrés :

L'équipe de soins intégrés, composée de fournisseurs de service multidisciplinaires, du client ou de la cliente, de sa famille et de ses aidants, élabore et met en œuvre le plan de soins intégré. Vous jouerez un rôle crucial dans la formation de cette équipe.

### Où puis-je trouver le guide sur le processus PSI et pourquoi devrais-je m'en servir?

Un guide sur le processus PSI a été créé et il présente en détail le contexte du processus, les principes directeurs, la répartition des étapes en cause et comporte des annexes utiles pour appuyer le travail. Il se trouve ici, sur le site Web de l'Accès Coordonné :

<http://coordinatedaccess.ca/wp-content/uploads/2015/08/IPC-GUIDE.pdf>

#### C'est un départ !

Voici un guide présentant votre nouveau rôle étape par étape. [Étapes clés pour le ou la responsable du PSI](#)